

DANSE

Bilan de la Session 2010

Nombre de candidats interrogés : 10

- ayant fourni un rapport : 15
- ayant suivi une formation 1
- ayant obtenu moins de la moyenne : 6
- ayant obtenu plus de la moyenne: 4
- 5 absents

APPRECIATION DU JURY

I Préparation des candidats à l'examen

Les candidats se sont préparés selon les attendus de l'épreuve. Quatre seulement se sont situés au niveau des enjeux de cette certification qui sont :

- faire un exposé construit dans le temps imparti selon une problématique s'appuyant sur la mise en œuvre d'un projet culturel au sein du système éducatif en dégagant les axes de réflexion sur les enjeux éducatifs de ce type d'enseignement, les objectifs spécifiques des programmes, les démarches pédagogiques et les partenariats spécifiques.
- préparer l'entretien selon différents axes de réflexion: formation des élèves à une éducation culturelle, enseignement de la danse en milieu scolaire, l'enseignement de spécialité et l'apport des œuvres.

Erreurs les plus fréquentes :

- manque de connaissances et d'expérience sur les questions de partenariat : la relation artiste/enseignant, le montage de projet et les institutions en charge ;
- appui fragile sur les programmes des formations de spécialité : il faut en effet en expliciter les démarches pédagogiques en s'appuyant sur une expérience personnelle approfondie ;
- réflexion encore imprécise sur la formation de l'élève et l'éducation artistique et culturelle.
- pas suffisamment de recul sur leur expérience personnelle de danseur.

II Motivation des candidats

- recherche d'une reconnaissance de l'institution et/ou d'une légitimité au sein de l'établissement scolaire en vue de devenir « référent culturel » ou de prendre en charge un enseignement d'exploration en lien avec le spectacle vivant ;
- moyen de réflexion sur la pratique enseignante et sur l'intérêt de l'enseignement de spécialité en danse ;
- passage obligé pour le pilotage d'un enseignement de spécialité en danse.
- challenge professionnel

III Prestations orales

Les prestations orales respectaient le temps imparti. Certains exposés sont bien souvent une redite du dossier déjà bien explicite, d'autres sont trop centrés sur l'expérience personnelle d'enseignement ou le projet de l'enseignant, sans une mise en perspective et un questionnement plus large sur les enjeux de l'enseignement de spécialité.

IV Rapports écrits

Les dossiers sont plus pertinents quant à la narration d'une expérience pouvant être en relation avec la mise en place d'un partenariat culturel. Il pourrait être plus structuré, construit selon différentes idées pédagogiques ou didactiques relevant de cette expérience (enjeux, objectifs, analyse des contenus, transformations des élèves, enjeux culturels au sein d'un système scolaire etc...)

Conclusion : Constat global et conseils

- se préparer à mettre en œuvre un enseignement de spécialité en s'interrogeant sur les relations partenariales, la communication au sein de l'établissement scolaire (rôle du chef d'établissement, travail en équipe interdisciplinaire), le public concerné et les objectifs et démarches de formation des élèves.
- prendre connaissance des textes officiels sur l'éducation artistique et culturelle, prendre contact avec les différents acteurs académiques (DAAC, partenaires culturels, relais dans les IA...)
- s'intéresser d'avantage à la définition des programmes en terme de danse et non en terme d'œuvres chorégraphiques. Citer les œuvres au programme ne suffit pas, il s'agit d'analyser les enjeux de l'étude de ces œuvres pour les élèves.
- définir les enjeux d'un enseignement artistique au sein d'un établissement, du système scolaire.
- connaître les compétences attendues des élèves d'un tel enseignement.
- réfléchir à relation à construire avec un artiste pour mettre en place un tel enseignement.